

LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

CNIL
COMMISSION NATIONALE
INFORMATIQUE & LIBERTÉS

Nous nous attachons au respect de la réglementation
européenne



sur la protection de vos données personnelles



PRINCIPE DE
TRANSPARENCE



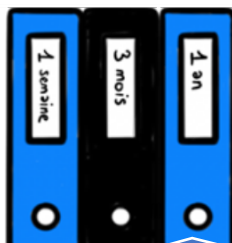
PRINCIPE DE MINIMISATION



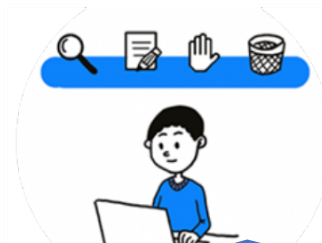
PRINCIPE DE FINALITE



PRINCIPE DE
SECURITE



PRINCIPE DE
CONSERVATION



DEVOIR
D'INFORMATION

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la référente à la Déléguée à la Protection des
Données

rgpd@agedi.fr



Déléguée à la protection
des données